

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 10 décembre 2015

Accords commerciaux CNP Assurances / La Banque Postale

CNP Assurances et La Banque Postale annoncent la conclusion d'un protocole d'accord préliminaire pour le renouvellement de leur partenariat à compter de 2016 sur une durée de 10 ans.

Le partenariat renouvelé comprendrait les volets suivants :

- en assurance vie et capitalisation :
 - o le renouvellement du partenariat pour une durée de 10 ans à compter du 1^{er} janvier 2016, le périmètre étant élargi à BPE¹;
- en prévoyance/protection :
 - o la mise en place avec La Banque Postale d'un partenariat direct en assurance des emprunteurs (ADE) collective pour le crédit immobilier d'une durée de 10 ans, CNP Assurances se substituant sur ce segment d'activité à La Banque Postale Prévoyance ;
 - o la cession par CNP Assurances à La Banque Postale de sa participation dans La Banque Postale Prévoyance. Cette dernière conserve notamment les activités de prévoyance individuelle.

Ce projet de partenariat renouvelé s'inscrit pleinement dans les orientations stratégiques de CNP Assurances et de La Banque Postale.

La conclusion d'accords définitifs devrait intervenir au cours du 1^{er} trimestre 2016, les accords actuels se poursuivant jusqu'à leur mise en place.

« Ce projet de partenariat renouvelé avec La Banque Postale s'inscrit dans la ligne de nos orientations stratégiques. Il offre à CNP Assurances des perspectives de développement de ses activités avec La Banque Postale tout en préservant l'équilibre économique de la relation entre les parties », a déclaré Frédéric Lavenir, directeur général de CNP Assurances.

« CNP Assurances est un partenaire privilégié avec lequel La Banque Postale souhaite avancer. Avec la conclusion de ce protocole et notamment la confirmation de la distribution des contrats d'assurance vie de CNP Assurances, les clients de La Banque Postale vont continuer de pouvoir bénéficier de produits de qualité répondant au mieux à leurs intérêts » a poursuivi Rémy Weber, président du directoire de La Banque Postale.

¹ BPE, banque patrimoniale de La Banque Postale, filiale à 100% du Groupe depuis 2013.

À propos de CNP Assurances

CNP Assurances est le premier assureur de personnes en France avec un résultat net de 1 080 millions d'euros en 2014. Le Groupe est également présent en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil. Il compte plus de 28 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 13 millions en épargne/retraite. Depuis 160 ans, CNP Assurances assure la protection des personnes contre les aléas de la vie. CNP Assurances conçoit et gère des contrats en assurance vie, retraite, prévoyance et protection (couverture de prêts et santé).

- En assurance individuelle en France, CNP Assurances commercialise ses produits via La Banque Postale et les Caisses d'Épargne, et par son propre réseau : Amétis. Au Brésil – son deuxième marché – le Groupe est partenaire de Caixa Econômica Federal, la 2ème banque publique du pays.
- En assurance collective, CNP Assurances conçoit des produits sur mesure en prévoyance, retraite et couverture de prêts. Ils répondent aux besoins des entreprises, des collectivités territoriales, des mutuelles, des associations et des banques, en Europe et en Amérique latine.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998 (1er marché) et s'appuie sur un actionariat stable concrétisé par la signature d'un pacte entre ses principaux actionnaires (la Caisse des Dépôts, La Banque Postale, le Groupe BPCE et l'Etat français).

www.cnp.fr

[@CNP_Assurances](https://twitter.com/CNP_Assurances)

À propos de La Banque Postale

La Banque Postale, filiale du groupe La Poste est présente sur les marchés de la banque de détail, de l'assurance et de la gestion d'actifs. Banque et citoyenne, elle accompagne ses clients dans une relation bancaire durable avec une gamme complète de produits et services accessibles, à un tarif raisonnable. Banque de proximité et de service public, La Banque Postale répond aux besoins de tous : particuliers, entreprises, professionnels et secteur public local. Elle est au service de ses clients à travers le réseau des bureaux de poste, sur Internet et par téléphone dans une relation totalement multicanal.

La Banque Postale, c'est :

- 5, 673 milliards d'euros de PNB
- 10,8 millions de clients actifs
- 423 000 clients Entreprises, Collectivités et Associations
- Plus de 7,7 millions de cartes bancaires
- 17 000 points de contact

Chiffres à fin 2014

Contacts presse

CNP Assurances :

Florence de Montmarin | 01 42 18 86 51
Tamara Bernard | 01 42 18 86 19
servicepresse@cnp.fr

La Banque Postale

David Lhôte | 01 55 44 22 42
david.lhote@laposte.fr

Investisseurs et analystes CNP Assurances

Jim Root | 01 42 18 71 89
Annabelle Beugin-Soulon | 01 42 18 83 66
Julien Docquincourt | 01 42 18 94 93
infofi@cnp.fr